



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE CAP-CHAT**

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** des membres du Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat, tenue à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy, à 20h00, le 7 mai 2018.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Marie Gratton, maire

Jean-Marc Lemieux, conseiller au siège no. 1

Renald Roy, conseiller au siège no. 2

Simon Landry, conseiller au siège no. 3

Richard Émond, conseiller au siège no. 4

Jacinthe Côté, conseillère au siège no. 5

Louis-Seize Sergerie, conseiller au siège no. 6

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS :

Yves Roy, directeur général et greffier

Marielle Émond, trésorière

Tous formant quorum sous la présidence de madame Marie Gratton, maire, la séance est ouverte à 20h15.

RÉS.01.05.18

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **JACINTHE CÔTÉ** et résolu à l'unanimité que l'**ORDRE DU JOUR** soit et est approuvé en y apportant les modifications suivantes :

Points retirés :

8. Autoriser la signature du protocole d'entente de l'utilisation de la halte routière pour la Fête Nationale du Québec 2018 / Club Optimiste de Cap-Chat.
12. Autorisation pour la présentation d'un projet dans le cadre du Programme FAIR 2018 / Surplus acc.
18. Demande de financement – Carrefour socioculturel des Caps / 1 689.\$ + tx – Budget rég.

Points ajoutés :

- 31.a) Autoriser vacances (13 jours) au Directeur des Travaux publics.
- 31.b) Appui au Projet « Manger notre Saint-Laurent ».

ADOPTÉE

RÉS.02.05.18

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 AVRIL 2018

Il est proposé par **JEAN-MARC LEMIEUX** et unanimement résolu que le **PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du 3 avril 2018 soit et est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

RÉS.03.05.18

APPROBATION DES COMPTES MENSUELS RÉGULIERS VILLE ET ARÉNA

Il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et résolu unanimement que **les comptes de la Ville de Cap-Chat** couvrant les chèques #7164 à #7183 ainsi que #30621 à #30690, pour un montant total de **133 614.09\$**, soient et sont approuvés.

ADOPTÉE

RÉS.04.05.18

AUTORISER PAIEMENT DE FACTURE POUR RÉPARATION DU CHARGEUR JOHN DEERE / NORTRAX QUÉBEC INC. – 1 689.91\$ + TX – BUDGET RÉG.

Il est proposé par **RICHARD ÉMOND** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le paiement de la facture (#959590 du 12-04-2018) de **Nortrax Québec Inc.**, au montant de **1 689.91\$ + taxes**, concernant la réparation (remplacement de la vanne) du chargeur John Deere; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉE

RÉS.05.05.18

ACCEPTER OFFRE DE SERVICES POUR VÉRIFICATION DES DÉBITMÈTRES-COMPTEURS / ENDRESS + HAUSER – 2 683.\$ + TX – BUDGET RÉG.

CONSIDÉRANT la réglementation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire sur la Politique nationale de l'eau, les municipalités doivent effectuer une vérification annuelle de leur débitmètre-compteur pour en assurer leur précision;

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par la firme Endress + Hauser, datée du 10 avril 2018, relative à la vérification et la validation de débitmètre-compteur incluant un rapport détaillé;

CONSIDÉRANT QUE le service offert est conforme au Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **RENALD ROY** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **ACCEPTÉ** l'offre de services déposée par la firme **Endress + Hauser** pour effectuer la **vérification annuelle de débitmètre-compteur** (telle que décrite dans la soumission no. 2002596137 du 10-04-2018), pour un montant de l'ordre de **2 683.\$ + taxes**; cette dépense étant appropriée au **budget régulier**.

ADOPTÉE

RÉS.06.05.18

APPROUVER CÉDULES DE VACANCES 2018 / PERSONNEL CADRE ET EMPLOYÉS SYNDIQUÉS

Il est proposé par **SIMON LANDRY** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **APPROUVE** la **CÉDULE DE VACANCES 2018** du **personnel cadre** ainsi que celle des **employés syndiqués**, et ce, telles que modifiées.

ADOPTÉE

RÉS.07.05.18

AUTORISER SIGNATURE POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UNE SERVITUDE D'ACCÈS À UNE BORNE D'INCENDIE (LOT 54B-4, RANG 1, CANTON CAP-CHAT) / BUDGET RÉG.

CONSIDÉRANT QU'une borne d'incendie de la municipalité située sur la propriété portant le numéro de lot **54B-4, du rang 1, Canton Cap-Chat**, ne bénéficie d'**aucune servitude d'accès**;

CONSIDÉRANT la nécessité pour la Ville de Cap-Chat d'obtenir une servitude d'accès au fonds d'autrui permettant l'accès à ladite borne d'incendie pour la réalisation de travaux d'entretien et de réparation;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par **RENALD ROY** et résolu à l'unanimité que madame **MARIE GRATTON** et monsieur **YVES ROY**, respectivement maire et directeur général-greffier, soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, l'acte notarié établissant une servitude d'accès au fonds d'autrui visant le lot 54B-4, du rang 1, Canton Cap-Chat; le coût étant approprié au budget régulier.

ADOPTÉE

RÉS.08.05.18

AUTORISER ADHÉSION CAMPAGNE DE MEMBERSHIP 2018-2019 / CREGIM – 75.\$ - BUDGET RÉG.

Il est proposé par **RICHARD ÉMOND** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **ADHÈRE** à la campagne de membership 2018-2019 du Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (**CREGIM**) dont le coût de l'adhésion s'élève à **75.\$**; cette dépense étant appropriée au budget régulier.

ADOPTÉE

RÉS.09.05.18

AUTORISER PAIEMENT DES VERSEMENTS DE 2018 POUR DAMEUSE À PISTE / CENTRE DE PLEIN AIR DE CAP-CHAT

CONSIDÉRANT l'entente intervenue en décembre 2014 entre la municipalité et le Centre de Plein Air de Cap-Chat concernant l'achat d'une dameuse à piste;

CONSIDÉRANT QUE ladite entente stipule que la Ville de Cap-Chat s'engage à rembourser le prêt consenti au Centre de Plein Air de Cap-Chat pour l'achat de la dameuse à piste;

CONSIDÉRANT QUE les deux versements annuels pour ledit prêt s'effectuent le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre de chaque année, et ce, pour la durée de la créance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **JEAN-MARC LEMIEUX** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le paiement des deux versements annuels pour l'année 2018, au Centre de Plein Air de Cap-Chat, selon les modalités suivantes :

- Le 1^{er} juin 2018 : 13 523.31\$
- Le 1^{er} décembre 2018 : 13 523.31\$

Il est, de plus, résolu que cette dépense soit appropriée au budget régulier.

ADOPTÉE

RÉS.10.05.18

MANDATER PROCUREUR POUR COLLECTION D'ARRÉRAGES DE TAXES FONCIÈRES 2017 / Me JEAN-FRANÇOIS ROY

Il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **MANDATE** Me Jean-François Roy, procureur à Sainte-Anne-des-Monts, pour effectuer la perception des arrérages de taxes foncières de l'année 2017.

ADOPTÉE

RÉS.11.05.18

AUTORISER L'EMBAUCHE DE TROIS ÉTUDIANTS POUR LA SAISON ESTIVALE 2018 / BUDGET RÉG.

Il est proposé par **JEAN-MARC LEMIEUX** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** l'embauche de trois (3) étudiants pour la saison estivale 2018;

La période d'embauche est pour une durée de **6 semaines**, au **taux horaire de 12.00\$**, et à raison de **35 heures par semaine**; cette dépense étant appropriée au budget régulier.

ADOPTÉE

RÉS.12.05.18

DEMANDE DE PROLONGATION – FINANCEMENT DU PROJET FOIS DANS LE CADRE DES ALLIANCES POUR LA SOLIDARITÉ

ATTENDU QUE le ministère du Travail de l'Emploi et de la Solidarité Sociale propose à la Ville de Cap-Chat de prolonger le financement de son projet obtenu auparavant à la suite de l'appel de projet 2016-2017 financés dans le cadre des *Alliances pour la solidarité*;

ATTENDU QUE les besoins identifiés à l'appui de la demande initiale sont toujours présents;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **SIMON LANDRY** et unanimement résolu :

- De soumettre au Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales une demande de financement d'un maximum de 10 000.\$ pour la réalisation du même projet financé dans le cadre de l'appel de projets réalisé pour la Consolidation des projets locaux et régionaux financés dans le cadre des Alliances pour la solidarité, tel que décrit dans le protocole d'entente 2016-2017, soit :
« Embaucher une ressource pour le service d'animation en loisirs de la Ville de Cap-Chat. Cette ressource aura pour mandat d'organiser différentes activités éducatives à l'intention des jeunes et de leurs familles. De plus, celle-ci devra appuyer les groupes en place, et ceux qui se formeront, dans la réalisation de divers projets de loisir ».
- De s'engager à faire le suivi du projet et de s'assurer de respecter tous les termes du protocole d'entente, notamment celui de réaliser le projet dans la période du 1^{er} mai au 31 décembre 2018;
- D'autoriser Madame le maire, Marie Gratton, et le Directeur général-greffier, Monsieur Yves Roy, à signer au nom de la Ville de Cap-Chat le protocole d'entente à intervenir entre celle-ci et le Secrétariat.

ADOPTÉE

RES.13.05.18

AUTORISER LA SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE – LOCATION DU CENTRE SPORTIF CLAUDE-JOURDAIN DE CAP-CHAT / CORPORATION DE L'ARÉNA DE CAP-CHAT INC.

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de l'Aréna de Cap-Chat offrira à la population, pour une deuxième année consécutive, un spectacle à grand déploiement mettant en vedette le chanteur, Jonathan Painchaud;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'obtenir un local adéquat pour ce type d'évènement dans le but d'accueillir un grand nombre de personnes;

CONSIDÉRANT QUE le Centre sportif Claude-Jourdain représente le bâtiment idéal pour la tenue d'une activité de cette envergure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **JACINTHE CÔTÉ** et résolu à l'unanimité que le maire et le directeur général-greffier soient et sont autorisés à signer le contrat de location à intervenir avec la Corporation de l'Aréna de Cap-Chat en regard avec la location du Centre Sportif Claude-Jourdain pour la tenue du spectacle de Jonathan Painchaud.

ADOPTÉE

RÉS.14.05.18

AUTORISER INSCRIPTION ET DÉPLACEMENTS DU MAIRE À QUÉBEC POUR LA FORMATION : COMMISSION PARLEMENTAIRE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE / BUDGET RÉG.

Il est proposé par **RENALD ROY** et unanimement résolu que **Mme Marie Gratton**, maire, **soit et est autorisée à assister à une formation en lien avec le « fonctionnement d'une commission parlementaire »** qui se tiendra les **16 et 17 juin prochain, à Québec**; les coûts d'inscription et de déplacements étant appropriés au **budget régulier**.

ADOPTÉE

RÉS.15.05.18

AUTORISER INSCRIPTIONS ET DÉPLACEMENTS DU MAIRE ET DIRECTEUR GÉNÉRAL À ST-JEAN-PORT-JOLI POUR LA FORMATION : LES CONSULTATIONS CITOYENNES FQM / BUDGET RÉG.

Il est proposé par **RENALD ROY** et unanimement résolu que Mme **Marie Gratton** et M. **Yves Roy**, respectivement maire et directeur général-greffier, soient et sont autorisés à assister à une formation en lien avec les « *consultations citoyennes* » qui se tiendra le 2 juin prochain, à Saint-Jean-Port-Joli; les coûts d'inscriptions et de déplacements à cette formation sont appropriés au **budget régulier**.

ADOPTÉE

RÉS.16.05.18

AUTORISER VERSEMENT D'UNE AIDE FINANCIÈRE / CORPORATION DE L'ARÉNA DE CAP-CHAT INC. – 13 000.\$ - BUDGET RÉG.

Il est proposé par **JACINTHE CÔTÉ** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le versement d'une aide financière de l'ordre de **treize mille dollars** (13 000.\$) à la **Corporation de l'Aréna de Cap-Chat Inc.**, dans le but de payer le salaire et les frais inhérents du soutien en loisirs pour la période s'échelonnant jusqu'au 30 juin 2018; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉE

RÉS.17.05.18

AUTORISER ACHAT ET INSTALLATION DE 75 LUMINAIRES AU DEL / LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES M. RICHARD – 21 723.75\$ + TX – BUDGET RÉG.

Il est proposé par **RICHARD ÉMOND** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** Les Installations électriques Marcel Richard Inc. de procéder à l'**achat et l'installation de soixante-quinze luminaires au DEL**, pour un montant de l'ordre de **21 723.75\$ + taxes**; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉE

RÉS.18.05.18

ACCEPTER SOUMISSION POUR ACHAT DE SEL À DÉGLAÇAGE EN VRAC / K + S WINDSOR (MINES SELEINE) – 97.99\$/T.M. + TX – BUDGET RÉG.

Suite à une demande d'appel d'offres public conjoint avec la Ville de Sainte-Anne-des-Monts, il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **ACCEPTÉ** la plus basse soumission reçue, soit **K+S Windsor (Mines Seleine)**, pour l'**achat de sel à déglacage en vrac dont le prix soumis est de 97.99\$ la tonne métrique + taxes**, et ce, pour une **quantité de 350 tonnes métriques**; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉE

RÉS.19.05.18

APPUI AU PROJET DE L'ÉCOLE DE L'ESCABELLE DE CAP-CHAT

ATTENDU QUE le Conseil municipal réunit le 30 avril 2018 en séance de travail a reçu et entendu quatre représentants du corps professoral de l'école de l'Escabelle de Cap-Chat venus présenter leur projet pour leur école;

ATTENDU QUE l'école de L'Escabelle compte actuellement 54 étudiants répartis des niveaux 1 à 4 du secondaire, alors que 23 jeunes de niveau secondaire et dont les parents demeurent à Cap-Chat sont inscrits à l'extérieur;

ATTENDU QUE l'exode des jeunes vers d'autres institutions scolaires est un phénomène qui affecte non seulement la qualité mais aussi le nombre de services pouvant être offert;

ATTENDU QUE les membres du corps enseignant de l'école de l'Escabelle sonnent l'alarme et proposent diverses pistes de solution ayant pour objectifs :

1. Accroître le sentiment d'appartenance des élèves à leur école.
2. Offrir un milieu de vie stimulant, sain et bienveillant.
3. Accroître le sentiment de compétence des élèves en difficulté.
4. Offrir des possibilités d'avancement aux élèves doués.
5. Augmenter l'offre de services aux élèves.
6. Ouvrir l'école à la communauté.
7. Freiner la migration des élèves de Cap-Chat vers Sainte-Anne-des-Monts.

ATTENDU QUE parmi certaines pistes de solutions proposées se retrouvent :

1. L'offre de la 5^{ième} année du secondaire.
2. Mettre en place un programme particulier en langues.
3. Offrir un programme de cheminement particulier.
4. Bonifier la concentration sport.
5. Offrir un service de cafétéria.
6. Aménager une cour d'école accueillante.
7. Accroître l'offre d'activités parascolaires.
8. Organiser du transport en provenance de Les Méchins et de Sainte-Anne-des-Monts.

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal reconnaissent que les enjeux sont importants et qu'il faille agir maintenant;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par **RICHARD ÉMOND** et unanimement résolu :

- **QUE** les membres du Conseil municipal soulignent l'audace et l'engagement du corps enseignant de l'école de l'Escabelle de Cap-Chat;
- **QUE** le Conseil appuie sans réserve le projet d'école proposé et les initiatives qui seront entreprises pour le réaliser.

ADOPTÉE

RÉS.20.05.18

AUTORISER PAIEMENT DE FACTURE POUR L'ACHAT D'UN DÉTECTEUR DE MÉTAL / STELEM – 980.\$ + TX – BUDGET RÉG.

Il est proposé par **JEAN-MARC LEMIEUX** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE le paiement de la facture (#076597 du 12-04-2018) de Stelem**, au montant de **980.\$ + taxes**, relative à l'achat d'un détecteur magnétique; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉE

RÉS.21.05.18

AUTORISER PAIEMENT DE FACTURE POUR ACHAT D'ASPHALTE FROID / TECH-MIX, DIVISION BAUVAL INC. – 4 987.79\$ + TX – BUDGET RÉG.

Il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE le paiement de la facture (#1022020 du 23-04-2018) de Tech-Mix, Division BauVal Inc.**, au montant de **4 987.79\$ + taxes**, pour l'achat d'asphalte froid en vrac; cette dépense étant appropriée au **budget régulier**.

ADOPTÉE

RÉS.22.05.18

AUTORISER PAIEMENT DE FACTURE POUR ACHAT DE PIÈCES D'APPAREILS RESPIRATOIRES / ARÉO-FEU LTÉE – 1 091.23\$ + TRANSP. + TX – BUDGET RÉG.

Il est proposé par **SIMON LANDRY** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le paiement de la facture (#F0000339 du 25-04-2018) de « Aréo-Feu Ltée », au montant de 1 091.23\$ + transport + taxes, en lien avec l'achat de pièces servant à la réparation des appareils respiratoires; cette somme étant appropriée au budget régulier.

ADOPTÉE

RÉS.23.05.18

AVIS DE MOTION VISANT L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Monsieur **JEAN-MARC LEMIEUX**, conseiller au siège no. 1, donne **AVIS** qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un **Règlement visant le traitement des élus municipaux**.

ADOPTÉE

RÉS.24.05.18

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Il est proposé par **JEAN-MARC LEMIEUX** et résolu unanimement que le **PROJET DE RÈGLEMENT NO.281-2018** concernant le « **Traitement des élus municipaux** » soit et est adopté.

ADOPTÉE

RÉS.25.05.18

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 277-2018 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 068-2006 AFIN D'AUTORISER QUE LES IMMEUBLES ISOLÉS D'HABITATION MULTIFAMILIALE PUISSENT AVOIR JUSQU'À SIX (6) LOGEMENTS DANS LA ZONE M.25

Il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et résolu à l'unanimité que le **RÈGLEMENT NO. 277-2018** amendant le Règlement de zonage no. 068-2006 afin d'autoriser que les immeubles isolés d'habitation multifamiliale puissent avoir jusqu'à six (6) logements dans la zone M.25 soit et est adopté.

Il est, de plus, résolu que le **RÈGLEMENT NO. 277-2018** soit et est inscrit dans le Livre des Règlements de la Ville de Cap-Chat.

ADOPTÉE

RÉS.26.05.18

AUTORISER VACANCES (13 JOURS) AU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par **SIMON LANDRY** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **ACCORDE** treize (13) jours additionnels de vacances au Directeur des travaux publics pour la période se terminant le 30 avril 2019.

ADOPTÉE

RÉS.27.05.18

APPUI AU PROJET « MANGER NOTRE SAINT-LAURENT »

ATTENDU QUE l'Université du Québec à Rimouski lance une recherche visant à expérimenter des solutions collectives et individuelles novatrices du Saint-Laurent;

ATTENDU QUE la Ville de Cap-Chat a été identifiée comme étant une communauté phare du Système Saint-Laurent;

ATTENDU QUE l'objectif du projet est de développer une sécurité alimentaire accrue reposant sur des produits locaux provenant du Système Saint-Laurent;

ATTENDU QUE les membres du Conseil considèrent reconnaissant la pertinence et l'importance d'un tel projet pour le bien-être de la communauté;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par **JACINTHE CÔTÉ** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat :

- **ACCUEILLE** avec intérêt la mise en œuvre de la recherche;
- **APPUIE** sans réserve le projet « Manger notre Saint-Laurent »;
- **ASSURE** de sa collaboration les différents intervenants afin de mener à bien le projet.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il est 21h 07 et il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** que l'assemblée soit et est levée.

MARIE GRATTON
MAIRE

YVES ROY
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER